

de Posen, incorporé dans vos Etats par un...
de l'Alsace, et une partie de la Lorraine...
l'occasion de vous en convaincre, deux provinces...
Pour justifier l'annexion de cette portion...
C'est ainsi que se serait conduit Athès...
Ajoutons, en terminant que nos pertes...
C'est ainsi que se serait conduit Athès...
Ajoutons, en terminant que nos pertes...

christianisme et de la culture...
Sire, il est permis de croire en comptant...
Ad. FRANCE, de l'Institut.

DES CIBLES!

Monsieur le rédacteur en chef,
Je reçois de Melun les détails suivants :
« La garnison wurtembergeoise qui a occupé Melun, était composée d'enfants de 15 à 18 ans, pleurnichant et demandant à s'en aller. Ils étaient armés de fusils à tabatière tout rouillés, pris dans nos arsenaux de l'Est; on les exerçait sur la place Saint-Jean, et ils étaient des plus novices. On leur avait promis qu'ils tiendraient garnison dans les villes conquises, et ils ont été durement surpris de venir jusqu'aux environs de Paris. »
N'est-il pas triste que des forces aussi peu sérieuses aient raconté le chef-lieu du département de Seine-et-Marne.
Quelques francs-tireurs ont réussi à mettre en fuite ces régiments de collégiens, mais comment se fait-il que l'armée française n'ait pas connu par ses éclaireurs la situation de Melun, et ne soit pas venue cerner et faire prisonnière une garnison prête à se rendre, et en tout cas incapable d'une résistance sérieuse? Que fait l'armée? on l'ignore. Dans toutes les villes de nombreuses recrues promettent leur ennui par les rues; ne pourrait-on à leurs exercices en ajouter un autre, qui me parait essentiel?
Pour se battre utilement il faut savoir employer l'arme qu'on a dans les mains; conduire au feu des hommes qui n'ont pas déjà tiré de nombreux coups de fusil, c'est préparer ces retraites subites, prélude de désastres.
Par mon expérience personnelle, je sais combien la confiance dans le résultat d'un coup de fusil rend l'homme solide à son poste. Que le gouvernement songe à organiser de suite des tirages quotidiens pour tous les hommes sous les armes; ce sera sortir utilement des traditions du gouvernement déchu, qui a tout fait pour empêcher l'organisation de sociétés de tir, où se recruteraient les défenseurs précieus.
Le succès de Saint-Quentin est dû à la société de tir, qui a survécu dans ce pays, autant qu'au patriotisme. Les chiffres fabuleux de cartouches brûlées pour défendre Orléans ou Chateaudun (150,000 et 60,000) prouvent combien de coups sont perdus. On parle de 2,000 Prussiens couchés par terre à Chateaudun? rapprochez ce résultat du chiffre de 60,000; loin de moi la pensée de diminuer la gloire des courageux défenseurs de Chateaudun, les Français doivent applaudir à la résistance partout où elle se produit; mais je suis convaincu qu'un soldat double de valeur par un tir intelligent; sinon une armée composée d'éléments jeunes peut manquer de confiance.
Que les cibles se dressent donc de toute part, et que chaque soldat en allant au feu puisse espérer coucher un ennemi par terre.
Veuillez excuser cette trop longue lettre et croire, je vous prie, à mes sentiments les plus distingués.
(Patrie.) Un franc-tireur.

Dernières nouvelles

AMIENS

Quelques renseignements nouveaux sur la bataille d'Amiens nous parviennent au dernier moment.
Les prussiens ne devaient être d'abord que 30,000; or, comme nos forces étaient à peu près égales, le colonel de Bessol qui commandait les troupes françaises avait jugé bon d'accepter le combat. Cependant, au milieu de la journée, alors que les Français, victorieux sur tous les points, repoussaient l'armée allemande en la chargeant avec vigueur, arrive un nouveau corps prussien, fort de 35,000 hommes, venant en droite ligne de Compiègne.
Cette armée, composée de troupes fraîches, se ralliant aux combattants, voulait renouveler le mouvement tournant qui constituait toute la stratégie prussienne, de façon à envelopper les troupes françaises.
C'est alors que la retraite de notre armée sur Doullens et l'abandon d'Amiens décidés en conseil de guerre ont sauvé la situation et empêché un désastre irréparable.
Ajoutons, en terminant que nos pertes, quoique très-sensibles, ne sont pas considérables, et que les Prussiens, au contraire, ont été décimés, ainsi que l'atteste la dépêche officielle de Versailles sur le combat d'Amiens.

Dépêches télégraphiques

Général à sous-préfets, Boulogne, Moireuil, Saint-Pol, commandant d'armes sur Boulogne, garde d'artillerie Moireuil et Maire, et sous-préfet Doullens.
Organisez la défense le mieux que vous pourrez.
Faites battre le pays le plus loin possible dans le Sud.
Rendez-moi compte des moindres événements ayant trait à l'armée et surtout faites bonne garde.
Le salut de la défense est plus que jamais entre les mains du pays.
Entraînez les populations par tous les moyens possibles.
Que tout le monde se lève!

Préfet à sous-préfets

J'ai fait afficher à Arras les nouvelles suivantes :
De l'ensemble des dépêches reçues pendant la nuit, il résulte ce qui suit :
L'armée du Nord s'est battue hier toute la journée autour d'Amiens, à Boves, à Saleux et à Villers-Bretonneux; mais, assailli par des forces considérables, bien pourvues d'artillerie, elle a dû se replier sur Corbie et sur Amiens.
La lutte devait recommencer ce matin, et les renforts demandés à Arras allaient être expédiés, lorsque l'avis est arrivé que l'armée du Nord battait en retraite sur Arras. L'armée, dans sa retraite suivait, paraît-il, la route de Doullens.
Arras, 28 novembre, 2 h. 22, soir.
Général à commandant de place Calais, sous-préfet Boullogne, commandant de place Saint-Omer, commandant de place Aire, commandant armes Hesdin, sous-préfet Montreuil.
L'armée est en retraite sur Doullens. Arrêtez tout mouvement de troupes sur Amiens et Albert.
Les gardes nationales mobilisées ne seront pas dirigées sur ces points.

Tours, 20 novembre, 12 h. soir.

Des engagements assez vifs, qui ont duré de 8 heures 1/2 du matin à 7 h. du soir ont eu lieu sur le front de l'armée de la Loire entre Pithiviers et Montargis. Sur les divers points, l'ennemi a été successivement repoussé avec des pertes sensibles; de nombreux prisonniers et un canon sont entre nos mains.
Les Prussiens sont entrés à Amiens; de nouveaux engagements ont eu lieu hier soir près de cette ville. Résultat inconnu.
Engagement hier à Villers-en-Vexin. Les mobiles ont infligé des pertes à l'ennemi et n'ont eu qu'un blessé.

Florence, 28 novembre.

Les élections ont eu lieu. Tous les ministres ont été réélus avec une majorité.
Le nouveau parlement est très-favorable au gouvernement.
M. Oldini ira prochainement à Lisbonne reprendre son poste.
Tours, 28 novembre.
Des nouvelles officielles signalent l'occupation par l'ennemi de Marnes, le 23, et de St-Calais, le 25. Les Prussiens ont marché ensuite sur St-Cosmes.
Le commandant de la garde nationale de St-Calais a été révoqué pour avoir empêché la défense de la ville.
Un détachement prussien a été signalé à Chateaufort, à 27 kilomètres de Tours. On croit qu'il a perdu le chemin à cause du brouillard.
MM. Crémieux et Glais-Bizoin ont quitté Tours pour visiter l'armée de la Loire.

Berlin, 28 novembre.

On annonce de Christiana, à la date du 28 novembre, qu'un ballon venant de Paris, contenant deux passagers, des lettres et des journaux jusqu'au 25, ainsi que des pigeons, est tombé à 8 milles de Christiana.

Londres, 28 novembre.

Le Times publie un télégramme de Versailles, du 22, disant que l'arrangement de la question orientale peut être espéré prochainement sur la base d'une conférence tenue à Londres, et le retrait de la note russe. On croit que la Russie cédera volontairement aux représentations amicales et à la conférence telle qu'elle est proposée par la Prusse.

Berlin, 28 novembre.

Le Staatsanzeiger publie le traité conclu avec la Bavière. La disposition principale du traité est que les articles 61 à 68 de la constitution fédérale ne seront pas applicables à la Bavière.
La Bavière gardera une administration militaire indépendante sous la souveraineté militaire du roi de Bavière. L'organisation et la formation de l'armée se feront d'accord avec la Confédération du Nord. Il est du droit et du devoir du commandant en chef d'inspecter l'armée. Pendant la guerre, les troupes bavares doivent obéir sans réserves au commandant en chef de la Confédération.
Cette obligation sera maintenue dans le serment à prêter au drapeau.
Le Staatsanzeiger publie également le traité et la convention militaire conclus avec le Wurtemberg.

Chronique locale & départementale

Attaquant nos jeunes mobiles viennent d'être si cruellement éprouvés par la fortune au combat de Villers, près d'Amiens, où se trouvaient les bataillons de Lille, de Roubaix et de Tourcoing, on apprendra avec une vive satisfaction que la Société de secours aux blessés du Nord de la France vient de décider, sur la proposition d'un de ses membres, qu'une caisse de secours serait constituée dans chaque bataillon de mobiles du Nord, à l'aide de souscriptions volontaires versées soit par les familles, soit par les jeunes gens appartenant à ces différents corps. Jamais un témoignage de tendresse et d'humanité ne pourra venir plus à propos pour soulager ces braves enfants tombés hier sur le champ de bataille, avec la conviction d'avoir fait noblement leur devoir.
Que de prompts souscriptions leur prouvent combien nous prenons part à leurs souffrances et que dans chacun de ces secours que nous ferons bientôt parvenir, nos chers mobiles retrouvent un souvenir de leur concitoyens et une marque d'affection de leurs familles éplorées.
La création de cette caisse de secours dans chaque bataillon de mobiles a surtout pour but :
1° D'assurer le fonctionnement des ambulances et de leur procurer des médicaments, des liqueurs reconfortantes, de l'extrait de viande, de l'essence de café, des secours pour les blessés.
2° D'acheter pour les hommes en campagne de la flanelle, des vêtements ou des vivres.
3° D'augmenter l'union qui doit exister entre des hommes qui combattent pour une cause, la défense de la patrie, et qui, chaque jour sont exposés aux mêmes dangers.
Les souscriptions pourront être versées dans les bureaux de tous les journaux de Lille et chez M. Housé de l'Annoit, 14 square Jussieu.

Dans sa séance du 20 courant, le bureau de la chambre syndicale des entrepreneurs de bâtiments de la ville de Lille, a pris la résolution suivante :
Ceux de ses membres que la loi appelle sous les drapeaux, à quelque titre que ce soit, peuvent, s'ils le désirent, en appeler à la chambre entière du soin de continuer leurs affaires au mieux de leurs intérêts.
Il leur suffira pour cela d'en faire la demande et l'adresser au président qui, de concert avec ses collègues, et l'intéressé, désignera tel ou tels des leurs jugés aptes dans l'espèce.

Par ordre du sous-préfet de Cambrai, des détachements de francs-tireurs ont été envoyés dans les communes voisines pour réquisitionner les bestiaux nécessaires à l'approvisionnement de la ville.
Nous avons publié dans un de nos précédents numéros, une lettre demandant à l'administration préfectorale s'il est vrai que les jeunes gens faisant partie de la garde nationale à cheval, soient exempts de mobilisation.
Voici une réponse à cette lettre, publiée par le Progrès du Nord et que nous croyons devoir reproduire :

Monsieur,
Je suis trop ami de l'égalité, surtout quand il s'agit de la défense de la patrie, pour ne pas approuver entièrement les termes de la lettre à M. le préfet, qui se trouve insérée dans votre journal du 26, concernant la garde à cheval. Seulement, je crois être l'interprète des cavaliers en réclamant la faveur accordée au département du Calvados par le Gouvernement qui a décrété la formation d'un détachement de gardes à cheval mobilisée sous la condition d'être mis à la disposition du ministre de l'intérieur et de la guerre pour être employés comme éclaireurs ou leur présence serait jugée nécessaire.
En lisant un des derniers numéros du Monteur du Calvados, j'ai remarqué que le détachement de cavalerie mobilisée a reçu l'ordre de partir pour une destination non indiquée au journal.
Je crois, monsieur, que nous serions plus utiles en étant organisés de la sorte que d'être incorporés dans l'armée ou la garde mobilisée à pied. Je soumets ces observations à qui de droit.
En vous priant de vouloir bien insérer la présente dans votre prochain numéro.
Veuillez agréer, monsieur, mes salutations empressées.

Un garde national à cheval mobilisable.

On annonce la mort de M. Piétri l'ex-préfet de police. Ce personnage s'était réfugié en Suisse.

Le tribunal correctionnel de Lille vient de condamner à un mois de prison le nommé Jean Hermans, de Tourcoing, pour homicide par imprudence, en tirant sur des moineaux avec son fusil de garde national.

Ce maladroît a atteint au bas-ventre un jeune homme qui est mort des suites de cet accident.
Une jeune fille a été atteinte du même coup par des chevrolines, et restera estropiée toute sa vie. 500fr. de dom-

mages et intérêts sont attribués aux parties civiles.
Henri Castelain, âgé de 36 ans, ouvrier peintre domicilié à Roubaix, a dérobé dans une chapelle située dans la campagne, près Tourcoing, des objets qui ornaient une statuette. 13 mois de prison.

VILLE DE ROUBAIX.

Cours public de pyrotechnie

Mercredi 30 Novembre, à 8 h. 1/4 du soir

Télégraphe produisant les signaux de Chappe. Télégraphe automatique de M. Siemens. Télégraphe magnéto-électrique. Poissons électriques.

Envoi des dépêches télégraphiques à Paris.

Les dépêches privées, destinées à être transmises à Paris par des pigeons voyageurs, sont reçues dans tous les bureaux du télégraphe ou de poste.

50 centimes par mot.
Renseignements à l'intérieur des bureaux.

AVIS

aux gardes nationaux, tailleurs et confectionneurs.
Dépôt de TISSUS pour vareuse et pantalon d'uniforme rue Saint-Georges, n° 4 et 6, Roubaix
Etoffe vareuse à 4 fr. 75
Drap bleu mat à 6 fr. 90
Drap castorine bleu à 8 fr. 90
Drap castorine bleu supérieur à 10 fr. 90
Drap castorine extra fin à 15 fr. 75

AVIS

Draps pour vareuse et uniforme de gardes nationaux, chez MM. Léon Duthoit et C^o, 12, rue du Chemin-de-Fer 520

ON DEMANDE

de suite des ouvriers TAILLEURS, pour façons, grandement payées. S'adresser rue St-Georges, 4, Grands Magasins de la Providence. 526

AVIS

Echange de billets contre or PRIME, 5 FR. AU MILLE S'adresser rue J.-J. Rousseau, 20, à Lille. 534

AVIS

La compagnie des mines de Béthune informe MM. les consommateurs qu'à l'approche de la saison d'hiver elle approvisionnera ses dépôts de bons charbons et briquettes, pour foyers domestiques à des prix modérés.
Elle les engage à faire dès maintenant un approvisionnement suffisant pour les cas où les communications deviendraient moins faciles.
S'adresser à son Agence rue Pellart, 31, dû à son dépôt rue Latérale près la rue ou chemin de fer.

En vente à la Librairie J. Rebour, 1, RUE NAIN, 1.

Règlement sur les manœuvres de l'infanterie

Prix : 75 centimes.

DENTS DEPUIS 5 FRANCS

Verbrugge, dentiste.

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix.
Nouveaux dentiers sans ressorts, mastication et prononciation garanties en huit jours TOUS LES JOURS,
Consultations gratuites de midi à deux heures. M. VERBRUGGE se rend à domicile et échange les pièces mal faites.

CHEMIN DE FER DU NORD.

DE LILLE A MOUSCRON :
Lille, dép., Matin : 5.30 — 7 h. — 8.3 — 9.55 — 11.05 — 12.30 — Soir : 2.20 — 4.30 — 5.30 — 7.55 — 11.
Roubaix, dép., Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.18 — 11.25 — 12.48 — Soir : 2.38 — 4.48 — 5.48 — 8.13 — 10.47
Tourcoing, dép., Matin : 5.54 — 7.29 — 8.59 — 10.24 — 11.34 — 12.59 — Soir : 2.49 — 4.59 — 5.59 — 8.24 — 10.52
Mouscron, (heure belge) Arr. Matin : 6.10 — 7.45 — 9.16 — 10.40 — 11.50 — 1.15 — Soir : 3.05 — 5.15 — 6.15 — 8.40
DE MOUSCRON A LILLE
Mouscron (heure belge) dép. Matin : 7 h. — 8 h. — 9.30 — 11.05 — 12.05 — Soir : 1.40 — 3.21 — 5.53 — 7.10 — 9.40.
Tourcoing, (heure franç) dép. Matin : 5.10 — 7.12 — 8.12 — 9.42 — 11.17 — 12.17 — Soir : 1.52 — 3.33 — 6.03 — 7.28 — 9.24
Roubaix, dép. Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — 12.26 — Soir : 2.01 — 3.42 — 6.13 — 7.38 — 9.36
Lille, arr. Matin : 5.35 — 7.39 — 8.39 — 10.09 — 11.44 — 12.44 — Soir : 2.19 — 4 h. — 6.31 — 7.56 — 9.54